

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON Nº 46

PREMIÈRE SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 39) — Loi d'exécution du budget de 2012 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2012

M. GERRARD

(N° 218) — Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act

PÉTITIONS

M. GOERTZEN M. EICHLER

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(3 h 11 min)
(Assemblée — Innovation, Énergie et Mines)
(salle 255 — Immigration et Affaires multiculturelles)
(salle 254 — Santé)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la ministre OSWALD

 $(N^{\circ} 6)$ — Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (accroissement de la responsabilité financière et de la participation communautaire)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Improved Fiscal Responsibility and Community Involvement)

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le ministre RONDEAU

(N° 8) — Loi modifiant le Code de la route (utilisation de sièges de sécurité pour enfants)/The Highway Traffic Amendment Act (Use of Child Safety Seats)

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M^{me} la ministre ALLAN

(N° 21) — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (code de conduite à l'intention des commissaires d'écoles)/The Public Schools Amendment Act (Code of Conduct for School Trustees)
(M. Cullen)

Motion de M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 24) — Loi sur les économies d'énergie/The Energy Savings Act (M. GERRARD — 15 min)

Motion de M. le ministre SWAN

(N° 38) — Loi corrective de 2012/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2012 (M^{me} TAILLIEU)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la ministre IRVIN-ROSS

(N° 7) — Loi sur la revalorisation des collectivités/The Community Renewal Act (Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 23) — Loi modifiant certaines lois d'administration locale/The Local Government Statutes Amendment Act

M. le ministre MACKINTOSH

(N° 29) — Loi modifiant la Loi sur l'assainissement des lieux contaminés/The Contaminated Sites Remediation Amendment Act

M^{me} la ministre HOWARD

(N° 33) — Loi sur le financement des élections et Loi modifiant la Loi électorale/The Election Financing Act and Elections Amendment Act

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre STRUTHERS

(N° 34) — Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé/The Public-Private Partnerships Transparency and Accountability Act

M^{me} la *ministre* HOWARD

(N° 35) — Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 37) — Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires (casques de bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment and Summary Convictions Amendment Act (Bicycle Helmets)

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M^{me} TAILLIEU

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à confirmer que le premier ministre et les ministres du cabinet ne sont pas au-dessus de la loi, qu'ils doivent être tenus responsables lorsqu'ils enfreignent la loi et qu'ils sont passibles des mêmes peines que tous les Manitobains.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTION POUR JEUDI

M. GOERTZEN

(N° 219) — Loi sur l'intégrité en matière de publicité électorale (modification de la Loi sur le financement des campagnes électorales)/The Election Advertising Integrity Act (Elections Finances Act Amended)

AVIS DE MOTION POUR MARDI

PROPOSITIONS

M. ALLUM — Transport actif

12. Attendu:

qu'au cours de la dernière décennie, le Manitoba a réalisé d'importants progrès dans le développement d'un réseau de transport actif;

que tous les Manitobains profitent du développement et de l'utilisation d'un système de transport actif;

que les Manitobains qui doivent se déplacer pour se rendre au travail peuvent réduire leur impact sur l'environnement en profitant d'un vaste réseau de transport actif;

que le transport actif met l'accent sur l'importance de la santé physique et les bienfaits de la vie active sur la santé;

que les pistes cyclables, les sentiers pédestres et le portage encouragent le tourisme écologique;

que le gouvernement provincial a récemment reçu les recommandations du groupe consultatif provincial sur le transport actif contenues dans son rapport intitulé *Greater Strides: Taking Action on Active Transportation*;

que le rapport exhorte le gouvernement provincial à élaborer une politique provinciale sur le transport actif,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à établir une politique provinciale sur le transport actif, contribuant ainsi à bâtir une province plus forte, plus saine et plus durable pour tous les Manitobains.

4

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mercredi 6 juin 2012, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des ressources humaines se réunira le mercredi 6 juin 2012, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le vendredi 8 juin 2012, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport annuel du protecteur des enfants pour les exercices qui se sont terminés les 31 mars 2009 et 2010 (rapport hybride);
- rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2011.

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé se réunira le lundi 11 juin 2012, à 10 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 14 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
 - o Chapitre 4: « Food Safety: Department of Agriculture, Food and Rural Initiatives and Department of Health »

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
 - o Chapitre 6 : « Special Needs Education: Department of Education »

5